

Christophe DEJOUR est psychanalyste spécialisé sur le travail, et notamment la souffrance au travail. Son intervention sur la coopération est courte mais énonce des éléments clés.

La recherche d'une réponse à une interrogation, à une idée ou à un projet amène les individus à coopérer. Chacun s'implique afin de faire aboutir la solution recherchée. L'intelligence inventive est alors utilisée. Elle demande engagement fort et implication. Durant toute la durée cette aventure/quête de la solution/aboutissement du projet, chaque individu impliqué accroît sa sensibilité et son identité.

Pour une bonne coopération, deux pré requis : il faut connaître l'autre, ses modes de faire et ses intentions ; comme il faut permettre à l'autre de connaître mes intentions et mes modes de faire

La coopération implique donc la communication, le dialogue, l'échange et le partage. Chacun doit s'attacher à rendre visible pour l'autre toute idée, ressenti, mode de faire etc. même l'inconscient.

Lorsque une bonne communication est établie, la confiance s'installe. C'est elle qui permettra à l'idée ou au projet de mieux émerger/aboutir car chacun se sentira mieux.

La coopération se base sur un espace dans lequel on peut exposer ou opposer ses opinions. Il faut savoir écouter et échanger pour bien coopérer. La coopération est orientée vers l'entente. Elle amène le compromis. L'espace permettant l'expression des opinions peut être un espace formel (lieu de réunion) ou informel (déjeuner, dîner etc.). L'espace informel est un espace de convivialité essentiel et vital à la durabilité de la coopération.

La délibération est un temps majeur et principal dans la vie collective et la coopération. Dans le meilleur des cas, on parvient à une solution par consensus. Sinon, il faut arbitrer (la coopération est horizontale mais aussi verticale). Pour faire vivre la coopération, il faut oser résoudre les conflits, parfois trancher. L'arbitrage doit à l'idéal être un bon arbitrage (il faut donc définir communément au préalable ce que l'on pense être un bon arbitrage). Par ailleurs, il faut assumer cet arbitrage (lorsqu'il a lieu), car il donne avantage à certains par rapport à d'autres.

L'arbitrage amène la question de l'autorité (s'il y a arbitrage, c'est qu'une autorité l'établit). Celle-ci doit également avoir été discutée préalablement. En effet, si l'on souhaite donner de la légitimité et du pouvoir à cette autorité (qui n'intervient qu'en cas de nécessité et de non consensus), il faut que celle-ci soit acceptée de tous. La ou les personne(s) ayant autorité doivent dans l'idéal être compétentes. Elles ont pour mission, en tant qu'autorité, d'apporter de l'expérience, une aide au groupe, afin que celui-ci puisse continuer à avancer.

Dernière notion qu'implique la coopération : le renoncement. Lorsque l'on coopère, il faut parfois se retenir, ne pas dire, ne pas faire même si l'on sait ou que l'on peut. La coopération est une aventure collective qui implique que parfois, l'on s'efface pour mieux laisser émerger le collectif, le commun. Ce renoncement impose que l'on se sente bien dans le projet, que l'on soit enthousiaste et que l'on aie ce sentiment de partager et de participer à une oeuvre et à une culture commune.